

Procès-verbal

Rencontre du conseil d'administration du Conseil des industriels laitiers du Québec
Tenue à l'hôtel Delta de Trois-Rivières
Le mercredi 21 février 2024

Étaient présent.e.s	Était absent
Luc Boivin (Fromagerie Boivin)	Normand Dupérré (Laiterie de la Baie)
Roger Bergeron (Fromagerie Bergeron)	Sébastien Lemay (Fromage Warwick)
Jean-Marc Bertrand (Danone Canada)	Émilie Laurin (Maison Riviera)
Gilles Froment (Lactalis Canada)	Invité
Eric Given (Saputo Division Produits Laitiers Canada)	
Sylvain Jeanson (General Mills Canada) visioconférence	
Thalia Buendia (Lactalis Canada)	
Pascal Désilets (Fromagerie L'Ancêtre) arrivé à 9h25	
Dominique Mathieu (Smuckers) visioconférence	
Julie Paquin (Saputo Division Produits Laitiers Canada)	
Gilles Blackburn (Fromagerie Blackburn)	
Jean Provencher (Laiterie de Coaticook)	
Charles Langlois (CILQ)	
Yanic Lessard (CILQ)	

Dossiers cléricaux

1. Ouverture et présences

Le président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux administratrices.teurs et déclare la rencontre ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président demande aux administratrices.teurs s'ils ont des sujets à ajouter à l'ordre du jour. Le sujet des produits laitiers créés en laboratoire est ajouté à l'ordre du jour.

Il est proposé par Gilles Froment, secondé de Éric Given, et adopté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

3. Loi sur la concurrence : rappel des grandes lignes de la Loi

Les grandes lignes de la Loi sur la concurrence qui encadrent les discussions du CA font partie de la documentation de la présente séance du CA. Il est présumé que tous en ont pris connaissance.

4. Procès-verbal

Adoption du procès-verbal de la rencontre du CA du 21 janvier 2024.

Les administratrices.teurs apportent certaines modifications au procès-verbal.

Il est proposé par Julie Paquin, secondé de Thalia Buendia, et adopté à l'unanimité d'adopter le procès-verbal modifié de la réunion du conseil d'administration du 21 janvier 2024.

5. Suivis

a) **Refonte de P29 : Étiquetage du fromage frais du jour**

Le président-directeur général indique aux administratrices.teurs qu'une rencontre entre le CILQ et le MAPAQ s'est tenue le 16 février dernier concernant l'étiquetage du fromage frais du jour. Plusieurs sujets ont été discutés durant cette rencontre, notamment la réévaluation de l'étude de 2003 sur la durée de conservation du fromage. Les experts-conseils qui assistent le CILQ dans ce dossier indiquent qu'il serait préférable de travailler sur les pratiques et les plans de contrôle au lieu de refaire une étude. Lors de la rencontre avec le MAPAQ, il a également été question de la gestion des retours de la part des détaillants, qui est source de problématique pour les transformateurs. D'ici la prochaine rencontre du groupe de travail, les travaux se concentreront sur une revue de littérature sur la durée de vie du fromage frais du jour à la température pièce, la portée du projet et à documenter la gestion des invendus.

La fabrication du fromage frais à la ferme et ses risques pour la santé publique et l'industrie ont également été soulevés lors de cette rencontre.

b) **Projet d'appellation d'origine protégée pour le fromage à poutine (AOPFP)**

Le PDG mentionne que l'étude d'opportunité du projet est démarrée puisque le CILQ a reçu le financement du MAPAQ. La firme qui effectuera cette étude sera l'Université Laval. Celle-ci dispose d'une grande expertise dans la conception d'étude d'opportunité. Le PDG indique que le projet sera séparé en deux étapes. Ces étapes permettront d'avoir des moments de réflexion afin de décider si le projet se poursuit ou non.

c) **Entente avec l'ISQ sur le partage de statistiques laitières**

Le PDG fait état de la situation concernant le projet d'entente avec l'ISQ sur le partage de statistiques laitières provenant du SYSLAIT. Le PDG a convenu avec le représentant de l'ISQ de mettre sur pied un groupe de travail pour tenter de convenir une entente administrative sur le partage des statistiques provenant du SYSLAIT. Les administratrices.teurs réaffirment leur désaccord sur le niveau d'information actuellement demandée par l'ISQ dans son projet d'entente. Le mode de transmission est également un élément d'interrogation de la part des administratrices.teurs. Avant de participer au groupe de travail avec l'ISQ, les membres qui composeront la délégation du CILQ feront une rencontre préparatoire.

d) **Prix de détail du lait de consommation : Décision de la Régie**

Le PDG mentionne aux administratrices.teurs que l'audience sur le lait de consommation a eu lieu le 16 février dernier. Suite aux représentations, les régisseurs ont pris le dossier en délibéré. Une décision sera rendue dans les prochaines semaines.

e) **Demande de modification réglementaire des PLQ : exemption de l'art 128 de la Loi**

Le PDG indique que la position du CILQ dans le cadre de ce dossier a été transmise à la Régie le 9 février dernier. Les représentants du CILQ participeront aux audiences publiques prévues au début du mois de mars.

6. Résolution demandée par le comité sur la formation de la main-d'œuvre du CILQ

Le PDG dépose une recommandation du comité du CILQ sur la formation de la main-d'œuvre. Le Comité recommande au conseil d'administration du CILQ d'approuver le projet de développement par l'ITAQ d'une AEC COUD en transformation laitière et de le mandater pour suivre l'évolution du projet et contribuer à son développement ainsi qu'à sa mise en œuvre. Le Comité recommande également que le CILQ soit le porteur du dossier auprès des partenaires et autorités gouvernementales.

Il est proposé par Julie Paquin, secondé par Jean-Marc Bertrand et accepté à l'unanimité d'adopter la recommandation du Comité du CILQ sur la formation de la main-d'œuvre.

7. Adoption des objectifs 2024 du CILQ

Il est proposé par Sylvain Jeanson, secondé par Dominique Mathieu et accepté à l'unanimité d'adopter les objectifs du CILQ pour 2024 tel qu'amendé par les administrateurs lors de la présente séance du CA.

8. Consultation publique : Mise en œuvre du rapport du groupe spécial sur les contingents tarifaires (CT) de produits laitiers dans le cadre du PTPGP

Dans le cadre de l'application de la décision rendue en septembre 2023 du panel du PTPGP concernant les CT laitiers, le gouvernement du Canada lance un processus de consultation afin de recueillir les commentaires des différents intervenants de l'économie canadienne.

À titre de rappel, le panel du PTPGP lancé par la Nouvelle-Zélande avait conclu dans sa décision que le Canada ne respectait pas ses engagements dans l'attribution des CT. Le mécanisme utilisé par le Canada limitait l'accès à certains groupes et du même coup, limitait l'utilisation des CT. Afin de se conformer à la décision du panel, le Canada a décidé de modifier ses règles d'allocation des CT. Ces nouvelles règles se baseront sur le niveau d'activité commerciale d'une entreprise sur le territoire canadien. Ce niveau d'activité commerciale sera établi en fonction de la fabrication/vente du produit visé par le CT. Cette modification est similaire à celle qu'a effectué le Canada dans le cadre de l'ACEUM puisqu'après la décision d'un panel dans cette entente, le Canada ne se conformait pas à ses obligations dans l'octroi des CT.

Dans le cadre de la mise en application de la décision du panel, Affaires mondiales Canada a lancé un processus de consultation sur les modifications proposées. L'objectif de cette consultation est de recueillir les commentaires et les opinions des différents acteurs de l'économie canadienne, notamment les transformateurs laitiers, afin d'en informer la ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique.

À la suite des discussions entre les administratrices.teurs, ceux-ci recommandent de travailler de concert avec l'ATLC afin d'avoir une position commune pour l'ensemble des transformateurs au Canada.

9. Rencontre du Groupe Laitier avec le ministre Lamontagne – Politique bioalimentaire

Le PDG avise les administrateurs que le MAPAQ prépare la rencontre annuelle sur la mise en application de la Politique bioalimentaire du Québec. En prévision de cette rencontre annuelle qui regroupe l'ensemble des représentants des différents secteurs agricoles et alimentaires du Québec, le MAPAQ organise toujours une rencontre sectorielle. Cette rencontre aura lieu le 25 mars prochain.

Le MAPAQ désire savoir qui représentera le CILQ lors de cette rencontre sectorielle et lors

de la rencontre annuelle. Il souhaite avoir des représentants de différentes tailles d'entreprise.

Après discussion entre les administratrices.teurs, il est convenu que la délégation qui représentera le CILQ sera composée de :

- Gilles Blackburn
- Pascal Désilets
- Julie Paquin
- Gilles Froment
- Charles Langlois

10. Négociations CMML : État de situation et prochaines étapes

Le PDG rappelle qu'à la demande de la facilitatrice-médiatrice, Dominique Bourcheix, le CA avait convenu de retenir sa demande d'arbitrage des règles d'allocation du lait jusqu'au 20 février compte tenu de l'impasse dans les négociations sur le renouvellement de la CMML 2016-20. Il informe les administrateurs que le comité de négociation du CILQ a reçu le 19 février une dernière offre d'Agropur. Cette offre a été analysée par le comité de négociation du CILQ le 20 février et après analyse, il recommande au CA du CILQ de rejeter cette dernière offre puisqu'elle ne répond pas au minimum requis par le CILQ pour convenir d'une entente sur les règles d'allocation du lait.

Le PDG explique les motifs du rejet de l'offre d'Agropur par le comité de négociation du CILQ.

Compte tenu de la décision du CA du 24 janvier dernier, la permanence est maintenant invitée à lancer formellement le processus d'arbitrage.

Le PDG mentionne également que le comité de négociation du CILQ a rencontré l'équipe de négociation des PLQ le 16 février dernier pour évaluer le positionnement des PLQ dans un éventuel arbitrage des règles d'allocation du lait.

Une 2^e rencontre est prévue le 23 février pour conclure cette discussion.

Suivis des dossiers pour information

Les points suivants ont fait l'objet de rapports écrits ou de présentation sur l'avancement des travaux remis aux administratrices.teurs et n'ont soulevé aucune question.

Dossiers nationaux

11. Suivi des travaux des comités nationaux

Dossiers provinciaux

12. Suivis des travaux des comités de la CMML

13. Statistiques productions lait et approvisionnement des usines

Suivis des dossiers internes

Divers

14. Varia

Produits laitiers produits en laboratoire

Le PDG indique aux administratrices.teurs qu'il a reçu une demande de la part d'une entreprise qui est concernée par la nouvelle entreprise qui reproduira les produits laitiers par l'entremise de procédés en laboratoire. Ces produits sont des répliques de produits laitiers, mais sans utilisation de lait. Les administratrices.teurs se demandent si le législateur a une position par rapport à ce nouveau produit. Avant de prendre position dans ce dossier, les administratrices.teurs demandent d'avoir une présentation/formation sur le sujet afin de comprendre l'ampleur du dossier et la complexité de celui-ci.

15. Levée de la rencontre

Julie Paquin propose la levée de la réunion à 13h00

Huis clos



Jean Provencher
Président du conseil d'administration

Yanic Lessard
Secrétaire